



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 26461

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la prise en charge de la dépendance des personnes âgées dans le département de la Réunion. Dans ce département, le taux d'équipement pour 1 000 habitants de soixante-quinze ans et plus est largement inférieur à la métropole. Effectivement, il est de 65,66 en structures d'hébergement à la Réunion contre 146,38 en moyenne en métropole, de 9,74 contre 14,72 en ce qui concerne les services de soins à domicile et de 36,64 contre 56,99 en matière de structures médicalisées. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin d'encourager la construction de nouvelles structures en faveur des personnes âgées à la Réunion.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26461

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1347